POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX, LE RYTHME DES CONSEILS MUNICIPAUX S'ACCÉLÈRE

Comme vous avez dû le remarquer ces derniers mois au travers des comptes-rendus systématiques qui sont distribués dans vos boîtes aux lettres à la suite de chaque séance, les conseils municipaux se multiplient.

En effet, le rythme de la municipalité et des actions en faveur des habitants s'accélère (même s'il était relativement bien élevé !). Il faut donc aux élus, la possibilité de délibérer afin de voter les projets en gestation et qui sont tous en train de se réaliser, les uns après les autres.

Nous parvenons, grâce à un travail quotidien acharné, à rattraper l'année perdue en début de mandat à cause du Covid. Preuve de notre volonté accrue de répondre aux enjeux d'avenir : **l'attribution aux entreprises, lors de ce conseil, des nombreux marchés de construction de la piscine** pour un montant très important mais qui permettra de réaliser le centre aquatique (la nouvelle piscine) qui sera opérationnel dans 18 à 20 mois.

Car aujourd'hui, nous construisons la Ville du présent mais **préparons en même temps la Ville de demain à 5, 10 voire 30 ans** avec les mutations importantes de la société française.

Dans un pays qui souffre d'un carcan de complexité, nous répondons avec efficacité aux demandes des habitants et n'avons rien renié de nos engagements municipaux puisque plus de 80 d'entre eux ont été tenus en ce début de mandat.

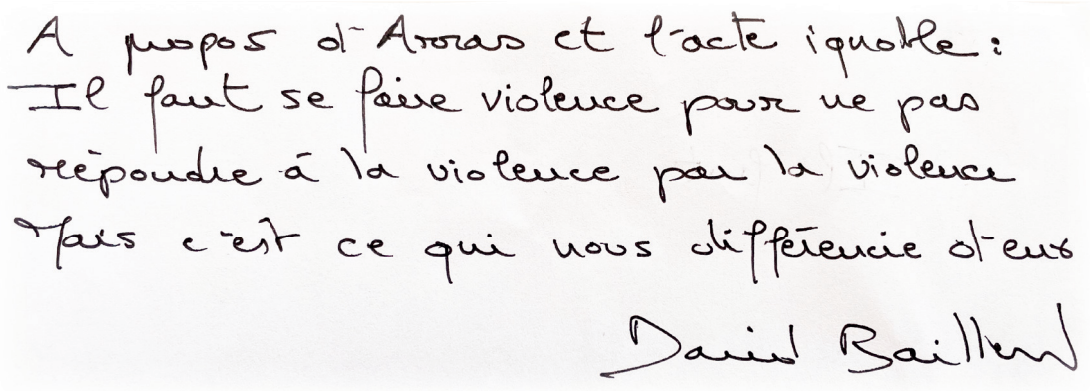
A propos d'Arras et l'acte ignoble :
Il faut se faire violence pour ne pas
répondre à la violence par la violence
Mais c'est ce qui nous différencie d'eux
David Baillet

LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE CONTINUE DE S'IMPOSER À TOUS

Le coût de l'énergie demeure la préoccupation majeure de toutes les collectivités. Avec la hausse exorbitante du gaz et de l'électricité, la ville avait dû accélérer à l'automne dernier ses mesures de sobriété, et inscrit 3,2 millions d'euros au budget 2023 (contre moins d'un million d'euros en 2021).

La situation sur le marché national et mondial de l'énergie reste très tendue, et **il nous faudra toutes et tous accepter d'être raisonnable et responsable sur ce sujet cet hiver encore.**

Les mesures prises depuis un an resteront donc en vigueur. Cela concerne la maîtrise du chauffage dans les bâtiments publics, l'optimisation des bâtiments et des équipements sportifs.

La sensibilisation aux éco-gestes sera aussi poursuivie par les équipes du Pôle Environnement, et nous devrons être vigilants sur la « chasse aux gaspi », qui est l'affaire de tous. **La tâche est difficile, mais indispensable.**

ZOOM SUR

LE PLANNING DU CENTRE AQUATIQUE EST TENU : LES ENTREPRISES ONT ETE CHOISIES

Une étape capitale a été franchie pour la nouvelle piscine, avec la sélection des entreprises pour la réaliser.

Les chiffres de ce marché public donnent le tournis : 11 lots de construction, 130 propositions, et plus de 20 entreprises ont répondu. Ce chantier **sera assurément le plus important de ces 30 dernières années. Il s'agit d'ailleurs de la seule nouvelle piscine en construction sur l'agglomération.** La CUD, notre premier partenaire financier a accepté d'augmenter aussi sa participation de manière conséquente pour permettre la réalisation de ce projet, d'autant plus important après les fermetures de piscines récentes. Comme on pouvait s'y attendre, la construction coûtera plus cher que prévu, au regard de l'inflation et de l'augmentation des matières premières. Mais pour y faire face, la ville a recherché des subventions durant 3 ans : le ministère des Sports, la Région, le Département et la CUD participeront pour près de 60% du montant hors taxe. Le coût pour la ville restera important, mais elle est en mesure d'y faire face grâce à la bonne gestion financière que la municipalité a menée depuis des années.

De plus, le maire a trouvé une solution technique innovante pour le chauffage du bâtiment, afin de le rendre plus sobre énergétiquement.

Installation du chantier sur le site dès novembre, pour permettre une ouverture des portes en 2025.

EN DIRECT DU CONSEIL DU 19 OCTOBRE 2023

HOMMAGE

LE CONSEIL RESPECTE UNE MINUTE SUITE AUX ATTENTATS

Les élus, représentants des habitants, ont respecté une minute suite à l'attentat innommable d'Arras, qui a coûté la vie à un professeur de lycée. Le maire a rappelé à la vigilance et à la responsabilité de tous, quand la République est fragilisée.

VIGIPIRATE

LA COMMUNE TRÈS ATTENTIVE À L'APPLICATION RENFORCÉE DE VIGIPIRATE

L'Etat a déclenché le niveau « urgence attentat » du plan Vigipirate et demande aux communes de s'y conformer. Cela pourrait impacter, les grands rassemblements de cette fin d'année, pour lesquels des mesures de prévention pourraient être appliquées (contrôles d'accès, sécurisation des lieux de manifestation, limitations de stationnement, etc). **La ville est très engagée en matière de sécurité, notamment des écoles (installation de visiophone, déclenchement de l'accès sécurisé), et elle continuera d'être très vigilante sur ce point.**

ENVIRONNEMENT

COUDEKERQUE-BRANCHE, VILLE LA PLUS ARBORÉE DE L'AGGLOMÉRATION

Nouvelle récompense pour Coudekerque-Branche : déjà « ville 3 fleurs », ville nature, ville prudente, et ville marchable par exemple, notre ville se félicite d'être reconnue comme la commune la plus arborée de l'agglomération (source Kermap – données IGN). **21% de la superficie de Coudekerque est arborée** (soit 58 m² par habitant), avec le parc du Fort Louis bien sûr, mais aussi grâce à la politique municipale de squares de proximité en ville, et du choix de la plantation de 4000 arbres depuis 2008. **En quelques années, Coudekerque et son identité urbaine industrielle est devenue la ville verte par excellence, et chacun peut s'en réjouir.**

TRAVAUX

UN PARKING DE PROXIMITÉ DANS LE VIEUX COUDEKERQUE

Le conseil municipal a ajusté les crédits prévus au budget prévisionnel 2023 pour permettre une opération d'aménagement urbain imprévue en début d'année, mais demandée par les habitants, notamment lors des réunions publiques du mois de juin. La ville envisage en effet d'acquérir une parcelle à proximité du square Fery, pour développer du stationnement de proximité dans ce secteur du Vieux Coudekerque parfois compliqué. **De la concertation à la réalisation !**

LOGEMENT

LOGEMENT : PLUS DE FACILITÉS POUR CONSTRUIRE ET ACQUÉRIR À COUDEKERQUE-BRANCHE

Excellente nouvelle pour notre commune : **à partir de 2024, elle sera classée en « zone tendue » en matière de logement,** au regard notamment des 20.000 emplois qui seront créés sur notre agglomération ces prochaines années. Ce changement permettra à la fois de :

- Soutenir la construction de **logements neufs**, avec des mesures fiscales favorables
- Proposer davantage de **logements locatifs intermédiaires**, pour les ménages dont les revenus sont trop élevés pour accéder aux logements sociaux, mais trop juste pour acheter leur logement
- Faire bénéficier davantage de personnes du **prêt à taux zéro** (PTZ), en particulier les primo-accédants

Une bouffée d'oxygène bienvenue, dans une période où les bailleurs sociaux construisent de moins en moins, et où les taux d'intérêt et les coûts de construction s'envolent avec l'inflation.

NOËL

LE CHALET DE L'AVENT DE RETOUR À NOËL

Rendez-vous au mois de décembre avec la troisième édition du Chalet de l'Avent. **Avec la générosité des commerçants coudekerquois, de la ville et des partenaires, plus de 300 cadeaux seront offerts du 1er au 24 décembre.** Durant tout le mois, vous pourrez remplir votre bulletin de participation chez les commerçants partenaires, et chaque soir un tirage au sort aura lieu devant le Chalet de l'Avent installé devant l'Hôtel. Tentez votre chance, et faites-vous plaisir avant Noël. Une autre surprise « Made in Coudekerque » vous attend, plus d'informations dans un prochain Coud'cœur.

31

UNE DÉROGATION POUR LE 31 DÉCEMBRE

Sollicitée par de nombreux commerçants, la ville a accepté une dérogation pour que les commerces coudekerquois qui le souhaitent aient la possibilité d'ouvrir le 31 décembre, selon la réglementation en vigueur. Un coud'pouce qui permettra des achats de dernière minute pour le réveillon de la Saint-Sylvestre.

FESTIVITÉ

UN MARCHÉ DE NOËL SAVOUREUX DU 15 AU 17 DÉCEMBRE

La ville a versé quelques subventions associatives complémentaires, notamment en faveur des Straetepoppes, qui vont coordonner du 15 au 17 décembre le Marché de Noël, comme ils le font avec brio depuis quelques années. Cette année, l'accent sera renforcé sur les plaisirs de la bouche. Soupe de Noël, saumons, chocolat… vous pourrez vous régaler tout en profitant des animations et des stands des commerçants.

CONCOURS

LE CONCOURS DE DÉCORATIONS DE NOËL CHANGE DE FORMAT

Jusqu'à présent, le concours de décorations de Coudekerque-Branche valorisait surtout les illuminations. Mais en cette période de flambée des prix et de nécessaire sobriété énergétique, la municipalité a choisi de changer le format de ce concours toujours apprécié de la population : ce sont en effet les décorations en général qui seront prises en compte par le jury. A vos décos !

Coudekerque Branche
Notre avenir à tous

«En direct du Conseil Municipal» n°57 / Conception : S. Communication / Images : Ville de Coudekerque-Branche - Images : stockadobe.com © alekseivanin, sljubisa, M.studio, andromina, jennyb79, sharpnose